

LOIRE ATLANTIQUE **Les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 303 - 12 Janvier 1984 - Prix 1 F.

LES COMMUNISTES AGISSENT POUR L'EMPLOI, UNE NOUVELLE CROISSANCE, LA JUSTICE SOCIALE

Notre région a des atouts, elle doit prendre toute sa place dans la bataille pour la reconquête du marché intérieur, pour l'emploi et le progrès social.

Notre département dispose d'une industrie lourde et d'unités de production de pointe.

C'est l'ensemble de ce potentiel qu'il faut mobiliser pour répondre aux objectifs de la politique nouvelle voulue par la majorité.

Les communistes entendent tout faire pour atteindre les engagements communs des partis de gauche, l'amorce d'une nouvelle croissance, la création d'emplois, la justice sociale.

Comme « Les Nouvelles » le montrent au fil des luttes, nos productions sont viables, les communistes agissent pour que les fruits du travail des salariés soient réinvestis afin de moderniser et développer nos productions.

Le patronat et la droite s'illustrent par leur volonté de poursuivre la politique qu'ils déployaient avant mai 1981.

Pour faire face à la crise, le patronat cherche à relever les profits par des suppressions massives d'emplois et la réduction du pouvoir d'achat.

Ils engagent les capitaux dans la spéculation financière et aggravent la crise. Ils entendent aussi faire porter à la majorité les responsabilités des conséquences de leurs orientations.

Les communistes proposent une nouvelle logique économique : cesser de gâcher les capitaux et les ressources humaines et matérielles pour donner à notre économie l'efficacité qui permettra de créer des emplois en quantité et en qualité, moderniser, développer des activités compétitives.

Cela passe aussi par la formation des producteurs, par des coopérations inter-entreprises, par une gestion décentralisée s'appuyant sur des critères nouveaux prenant en compte notamment les coûts sociaux.

Le battage idéologique mené sur les mutations exigeant des licenciements massifs n'a qu'un seul but, laisser le champ libre à la loi du profit, à la loi de Dallas. Mais nous voyons encore chaque jour où conduit cette politique.

Notre pays a besoin de bateaux, d'avions, d'aciers spéciaux, d'une industrie chimique...

Lutter contre la crise, préparer l'avenir, c'est combattre aujourd'hui contre le chômage à Dubigeon, aux A.F.O., à la S.F.C.M.M., à Matal, chez Frio-France, à la Chaudronnerie de l'Atlantique, chez Huard, à la SOCALA, à Creusot-Loire...

C'est lutter contre la casse de notre industrie.

Les communistes ont des propositions, ils sont prêts comme ils l'ont déjà fait, au Mans en octobre et à maintes occasions, à en discuter, à les soumettre à la critique,

à les approfondir, les enrichir. Mais cela n'a rien à voir avec les attaques quotidiennes dont ils sont l'objet dans les médias. Si le Parti Communiste ne servait à rien, s'il était « un dinosaure agonisant », certainement le parti Reaganien ne déploierait pas tant de moyens pour

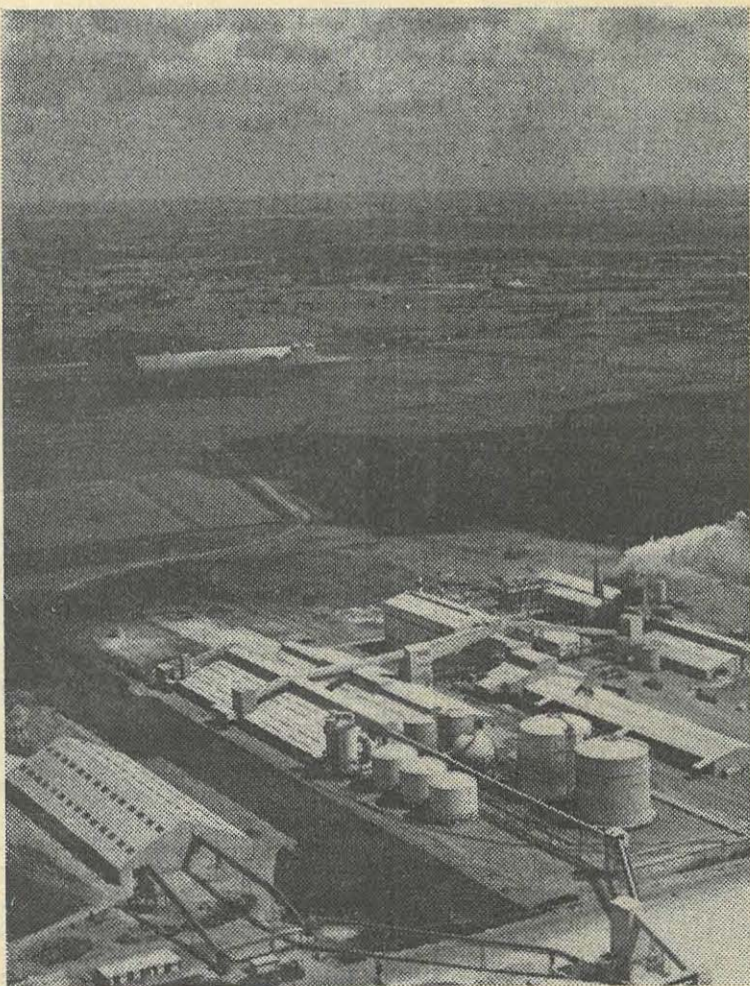
le combattre.

Faut-il qu'ils craignent notre combat, nos idées, faut-il qu'elles soient porteuses d'espoirs pour éviter ainsi le débat démocratique en se livrant à un tel pilonnage anti-communiste.

Joël BUSSON.

ENGRAIS

La France dispose de sérieux atouts pour produire ce dont elle a besoin



« Avec un important secteur public, et sans pour autant se couper du secteur privé, il est possible, en France, de produire les engrais nécessaires aux besoins du pays et au-delà et ce dans les entreprises à capitaux français ». C'est ce que soulignaient avec force la semaine dernière, à Saint-Nazaire, les responsables C.G.T. du secteur engrais des régions Pays de Loire et Bretagne lors d'une journée d'information et de démarches s'inscrivant dans le cadre d'une initiative nationale d'action de la C.G.T. M. Lescaret représentait la Fédération lors de cette initiative qui prévoit, en janvier, l'organisation par la C.G.T. d'une consultation dans chaque établissement pour que les travailleurs expriment opinions, suggestions et propositions.

Le matin même, la délégation C.G.T. avait rencontré les élus locaux. Au cours de cette entrevue, notre camarade Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, qui était déjà, il y a plusieurs mois, intervenu auprès du Ministère de l'Industrie (il venait d'ailleurs de recevoir la réponse ci-jointe) devait proposer qu'une délégation d'élus locaux demande une entrevue au Ministère. Proposition retenue.

(SUITE PAGE 4)

ASSEMBLÉES POPULAIRES

PREMIÈRES DATES

NANTES

- PTT (Tri) le jeudi 12 janvier à 16 heures.
- CHR le mardi 17 janvier à 17 heures.
- CREUSOT LOIRE le jeudi 26 janvier à 17 heures.
- SNCF (Rossi) le mardi 31 janvier à 17 h. 30
- BOTTIERE le vendredi 20 janvier à 20 heures
- PIN SEC le samedi 27 janvier à 17 heures.
- BOISSIERE (Thorez) le dimanche 29 janvier.
- LONGCHAMP (Cadou) le samedi 28 janvier à 15 heures.
- BOURDERIE (P. Auffray) le samedi 14 janvier à 14 h. 30
- BEAULIEU (Roisset) le samedi 28 janvier.
- REPUBLIQUE (Michel) le samedi 28 janvier.

SAINT-NAZAIRE

- DOCKERS le samedi 28 janvier.
- ALSTHOM-ATLANT. (Thorez) le mercredi 11 janvier.

BASSE-LOIRE

- COUERON (Taillandier) le vendredi 13 janvier à 20 h.
- SFBI le dimanche 29 janvier.

SAINT-SEBASTIEN

- VERTOU (J. Curie) le samedi 14 janvier.
- PROFONDINE (Noblet) le samedi 14 janvier.
- VIGNOBLE (Debuché) le samedi 11 février.

VAL-DE-LOIRE

- ST-GEREON (David) le samedi 14 janvier à 15 heures.

Les secrétaires de section sont invités à communiquer les dates des Assemblées populaires à la Fédération de Loire-Atlantique au responsable J.-Y. COUPEL.

DALLAS !

La Chambre de commerce de St-Nazaire vient de publier une plaquette intitulée « Réflexions sur l'économie nazairienne et sa région ».

Réfléchir, discuter, proposer des solutions, c'est depuis longtemps le souci des communistes et, pour ne pas remonter au déluge, rappelons simplement que nous sommes toujours demandeurs. C'est une pratique largement utilisée depuis 1977 et enrichie depuis comme en témoigne le colloque du Mans.

Mais les réflexions de la Chambre de commerce peuvent-elles être crédibles quand préface et conclusion ne sont que l'écho d'un chant reaganien dont le feuillet Dallas nous rebat les oreilles en glorifiant la loi du plus fort dans un univers impitoyable.

Et ainsi peut-on lire : « Il est temps de penser à autre chose que sécurité, protection, avantages, situation

acquise et, finalement, repli sur soi. Les intérêts personnels ou catégoriels doivent s'effacer devant l'intérêt général ».

Et n'ayons crainte, ce n'est pas aux privilégiés cités par Michel Moreau lors du Conseil général, et dont M. de Cossé Brissac reconnaissait dans un accès de franchise faire partie, que pense la Chambre de commerce.

« Et c'est cet état d'esprit nouveau qui doit animer les hommes de la région et remplacer définitivement récriminations et jérémiades. C'est le consensus politique et socio-économique faisant fi des clivages traditionnels et effaçant une image de marque qui reste tenace. »

Ce n'est plus la Chambre de commerce, c'est la voix de l'Amérique. Ainsi ni les paroles ni la musique ne sont nouvelles. Nous y reviendrons.

R.M.

Cinéma
"les Club"

76, AVENUE
DE LA REPUBLIQUE
SAINT-NAZAIRE
TEL. 22.44.79

Tous les jours
matinées et soirées
Tarif réduit
jeudi et lundi
pour tous

RUE
BARBARE

(int. - 13 ans)
13 h 55, 16 h 20,
19 h 55, 22 h 20

CANICULE

(int. - 13 ans)
14 h, 16 h 25,
20 h, 22 h 25

BOAT
PEOPLE

14 h, 16 h 25,
20 h, 22 h 25

LES MONTY
PYTHON
A HOLLY-
WOOD

14 h 15, 16 h 30,
20 h 15, 22 h 30
(jusqu'à dimanche)

Lundi, mardi
"ART et ESSAI"

ZELIG

(V.O.)
14 h 15, 16 h 30,
20 h 15, 22 h 30

Les
KORRIGANS

8, avenue de la
République
ST-NAZAIRE
Tél. 22.44.79

Ronde
de nuit

LE CHOIX
DES
SEIGNEURS

Tchao
pantin

A nos
amours

LES
COMPÈRES

UGC APOLLO
5 SALLES • 5 FILMS

CANICULE
(int. - 13 ans)

TCHAO PANTIN

Les dents de la mer - III

RELIEF

QUAND IL FAUT Y ALLER

IL FAUT Y ALLER

**Blanche-neige
et les sept nains**

GAUMONT KATORZA

GÉRARD LANVIN EDDY MITCHELL

RONDE DE NUIT

un film de JEAN-CLAUDE MISSIAEN



FRANÇOISE ARNOUL
RAYMOND PELLEGRIN
CÉCILE MALDOR
ALAIN SARBE

Les films de la semaine

● **LE CHOIX DES SEIGNEURS.** — Film américain de Giacomo Battiato, avec Tanya Roberts, Barbara de Rossi, Rick Edwards.

● **LA NUIT DES JUGES.** — Film américain de Peter Hyams, avec Michael Douglas et Hal Holbrook.

● **ET VOGUE LE NAVIRE.** — Film italien de Federico Fellini, avec Freddie Jones, Barbara Jefford, Elisa Mainardi.

● **RONDE DE NUIT.** — Film de Jean-Claude Missiaen, avec Gérard Lanvin, Eddy Mitchell, Françoise Arnoul, Raymond Pellegrin.

● **CANICULE.** — Film de Yves Boisset, avec Lee Marvin, Miou Miou, Jean Carmet, Victor Lanoux.

● **RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR.** — Film de Michel Gérard, avec Jerry Lewis, Michel Blanc, Charlotte de Turckheim, Laura Betti.

● **LA CAGE AUX POULES.** — Film de Colin Higgins, avec Dolly Parton, Burt Reynolds, Dom De Luise, Charles Durning.

● **SHINING.** — Film de Stanley Kubrick, avec Jack Nicholson, Shelley Duvall.

● **RUE BARBARE.** — Film de Gilles Béhat, avec Bernard Giraudeau, Corinne Dacia, Nathalie Courval, Jean-Pierre Kalfon, Michel Auclair, Bernard-Pierre Donnadieu, Jean-Pierre Sentier, Christine Boisson, Pierre Frag.

● **MEGAVIXENS.** — Film de Russ Meyer, avec Raven de la Croix, Kitten - Natividad, Janet Wood, Mary Gavin, Monte Bane, Robert Mac Lane, Edward Schaff.

● **LES DENTS DE LA MER N° 3.** — Film de Joe Alves, avec Dennis Quaid, Bess Armstrong, Simon McCorkindale, Louis Gossett Jr.

● **TCHAO PANTIN.** — Film de Claude Berri, avec Coluche, Richard Anconina, Agnès Soral, Philippe Léotard.

● **UN BON PETIT DIABLE.** — Film de Jean-Claude Brialy, avec Alice Sapritch, Bernadette Lafont, Philippe Clay, Michel Creton et Paul Courtois.

● **WARGAMES.** — Film de John Badham, avec Matthew Broderick, Dabney Coleman, John Wood, Ally Sheedy, Barry Corbin.

● **QUAND IL FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER.** — Film de E.B. Clucher, avec Terence Hill, Bud Spencer, Buffy Dee, David Huddleston, Riccardo Pizzuti, Faith Minton.

● **LES MONTY PYTHON A HOLLYWOOD.** — Film de Terry Hughes et

Monty Python, avec Graham Chapman, John Cleese, Terry Gilliam, Eric Idle, Terry Jones, Michael Palin, Carol Cleveland et Neil Innes.

● **LES COMPÈRES (Fr.).** Un film écrit et réalisé par Francis Veber. Prod. Fideline Films, D.D. Production et EFVE Films. Dist. A.A.A. Avec Pierre Richard, Gérard Depardieu, Anny Duperey, Michel Aumont et Stéphane Biery.

● **A NOS AMOURS (Fr.).** — Un film de Maurice Pialat, avec Sandrine Bonnaire, Maurice Pialat, Nathalie Cureghian, Gwénoél Pascal, Cyr Boitard.

● **UN FAUTEUIL POUR DEUX.** — Film de John Landis, avec Dan Aykroyd, Eddie Murphy, Ralph Bellamy, Don Ameche, Denholm Elliott, Jamie Lee Curtis.

**GAUMONT
RACINE**

JERRY LEWIS
MICHEL BLANC

*Retenez
moi...
ou je
fais un
malheur!*



un film de MICHEL GERARD
avec
CHARLOTTE DE TURCKHEIM
et la participation de
LAURA BETTI

Horaire les Korrigans

Salle 1 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 05, 22 h 15 ; s.d., 13 h 50, 16 h, 18 h 10, 20 h 20, 22 h 30.

Salle 2 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h, 22 h 15 ; s.d., 13 h 50, 16 h 05, 18 h 20, 20 h 05, 22 h 20.

Salle 3 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 10, 22 h 20 ; s.d., 13 h 50, 16 h, 18 h 10, 20 h 20, 22 h 30.

Salle 4 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 10, 22 h 15 ; s.d., 14 h 05, 16 h 10, 18 h 15, 20 h 20, 22 h 25.

Salle 5 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 15, 22 h 20 ; s.d., 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20.

A l'affiche
à Nantes

APOLLO

- 1 - 13 h 15, 16 h, 18 h 05, 20 h 10, 22 h 15, + s. 0 h 25 : CANICULE (int. - 13 ans).
- 2 - 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 10, + sam. 0 h 20 : TCHAO PANTIN.
- 3 - 13 h 40, 15 h 45, 17 h 55, 20 h 05, 22 h 15, + samedi 0 h 25 : LES DENTS DE LA MER N° 3 (relief).
- 4 - 13 h 15, 15 h 25, 17 h 40, 19 h 55, 22 h 10 : QUAND IL FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER.
- 5 - 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 : BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS.

COLISEE (14 h, 16 h, 20 h, 22 h)

- 1 - TCHAO PANTIN.
- 2 - LES COMPÈRES.
- 3 - RUE BARBARE.

CONCORDE (1^{er} film : 19 h 45, dim. 14 h ; 2^e film : 21 h 45, dim. 16 h)

- 1 - ET VOGUE LE NAVIRE.
- 2 - LE RETOUR DE MARTIN GUERRE, plus LES DIEUX SONT TOMBES SUR LA TÊTE.
- 3 - LA MAISON DU LAC, plus LAURA.
- 4 - A NOS AMOURS, plus LE SHERIFF EST EN PRISON.

GAUMONT

- 1 - 13 h 55, 16 h, 20 h 05, 22 h 10, plus dim. 18 h : RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR.
- 2 - 13 h 55, 16 h, 20 h 05, 22 h 10, plus dimanche 18 h : RONDE DE NUIT.
- 3 - 13 h 50, 16 h, 20 h, 22 h 10, plus dimanche 18 h : LE CHOIX DES SEIGNEURS.
- 4 - 14 h 05, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 10 : UN FAUTEUIL POUR DEUX.
- 5 - 14 h 05, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 10 : WARGAMES.
- 6 - 14 h 05, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 10 : LA NUIT DES JUGES.

KATORZA (14 h, 16 h, 20 h, 22 h)

- 1 - MEGAVIXENS (int. - 18 ans).
- 2 - RONDE DE NUIT.
- 3 - SHINING.
- 4 - LE BAL.
- 5 - LE GRAND CARNAVAL.
- 6 - LA CAGE AUX POULES.

RACINE (14 h, 16 h 30, 20 h, 22 h 20)

- 1 - RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR.
- 2 - MONTY PYTHON A HOLLYWOOD.

ARIEL (14, 16 h 30, 20 h, 22 h 20)

- CANICULE (dolby-stéréo).
- 1 - RUE BARBARE.

OLYMPIA (13 h 45, 16 h 10, 19 h 45, 22 h 10)

- ET VOGUE LE NAVIRE (v.o.).

CINEMATOGRAPHE

- Mercredi, samedi, dimanche, 14 h, 16 h 30 : UN BON PETIT DIABLE.
- Ts les jours, 19 h, 21 h : Rétrospective KARL DREYER (un film par jour)

EN MÉMOIRE DU BRIGADIER GILLES RIO

Emouvante cérémonie samedi à Nantes en mémoire au Brigadier Gilles RIO, tué lors d'une mission. Monsieur FRANCHESCHI représentait le gouvernement.

Michel MOREAU, Conseiller général, ainsi qu'une délégation de notre Parti, participaient à cette manifestation.

On y remarquait notamment Hubert BOUYER, maire de Montoir.

C'est dans cette commune que Gilles RIO devait être inhumé en présence d'une foule nombreuse. Autour du maire Hubert BOUYER, de nombreux adjoints et conseillers communistes, Jean-Louis LE CORRE, maire de Trignac, et Maurice ROCHER, représentant la Fédération.

Dès la nouvelle du décès de Gilles RIO, la Fédération du Parti Communiste avait exprimé son émotion et transmis ses condoléances.

Secours Populaire Français

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS — COMITE DE NANTES
22, quai Ernest-Renaud - 44100 NANTES

Le Secours Populaire Français, Comité de Nantes, organisera des braderies de vêtements en parfait état, de 5,00 F à 50,00 F, les 1

JEUDI 2 FEVRIER 1984, de 8 heures à 17 h 30

pour les adultes

et MARDI 21 FEVRIER 1984, de 8 heures à 17 h 30

pour les enfants et les adolescents

dans son local - 22, quai Ernest-Renaud - 44100 Nantes.

Les sommes recueillies lors de ces deux braderies permettront au Comité de Nantes du Secours Populaire Français de poursuivre ses œuvres de solidarité.



place du
commerce
48.29.95

RETENEZ-
MOI OU JE
FAIS UN
MALHEUR

Ronde
de nuit

LE CHOIX
DES
SEIGNEURS

UN
FAUTEUIL
POUR DEUX

WAR-
GAMES

LA NUIT
DES JUGES

CREUSOT - LOIRE

La Direction générale de Creusot-Loire avait annoncé la couleur, elle voulait de l'argent des Pouvoirs publics pour, disait-elle, faire face et éviter des licenciements encore plus massifs que ceux déjà annoncés.

On connaît la suite, l'Etat a apporté une aide financière de 600 millions (F.D.S.E.) et les banques prêtent à des taux défiant toutes concurrences plus de deux milliards de francs.

« L'Humanité » avait dénoncé en son temps le véritable chantage du groupe Empain-Schneider.

Pour celui-ci, il appartient à l'Etat d'éponger les pertes et de laisser les bénéficiaires dans le secteur privé.

Le groupe Empain-Schneider veut faire payer aux salariés les conséquences de son recentrage engendrant des abandons de secteurs jugés comme « périphériques » (1).

A l'usine des Batignolles, à Nantes, la stratégie de recentrage du groupe se traduit par l'annonce de 96 pertes d'emplois aujourd'hui. Les communistes avaient mis en garde les travailleurs et les Pouvoirs publics sur les conséquences de telles orientations.

Une telle situation est d'autant moins admissible que les « pertes » financières du groupe sont organisées.

Framatome, société du groupe spécialisée dans le nucléaire, s'est vu soustraire 25 millions de dollars pour renflouer sa filiale américaine Phoenix Steel I.

Voilà un exemple d'exportation de capitaux qui, non seulement ne sont pas investis en France, mais jouent contre l'emploi, alimentent une filiale américaine au détriment de notre indépendance.

A ce propos, il suffit de se souvenir comment Reagan a tenté d'imposer l'embargo sur les matériels destinés au gazoduc euro-sibérien.

Creusot-Loire s'est séparé de fabrications représentant 4 000 salariés et ses patrons en redemandent puisqu'ils jugent nécessaires de nouveaux abandons dans la sidérurgie et la parastidérurgie concernant 3 000 emplois, et 3 000 encore dans la mécanique lourde.

Ce sont là des fabrications stratégiques pour le pays, elles touchent les aciers spéciaux, la sidérurgie fine et le nucléaire.

LE PLAN DE CHARGE EST BON

La direction de Creusot-Loire doit s'expliquer sur son véritable

tableau. En chaudronnerie, le secteur a un plan de charge assuré pour au moins le premier semestre 84 et pour les aéroréfrigérants si la direction laisse apparaître une baisse de la charge de travail, au niveau des ateliers, souligne le syndicat C.G.T., « les responsables annoncent, documents en mains, du travail jusqu'en septembre ».

La direction annonçait elle-même, en juin, que les perspectives de nouvelles commandes étaient bonnes, notamment du côté des pays de l'Est.

L'IMPRIMERIE

Dans ce secteur également, le syndicat C.G.T. dénonce les manœuvres de la direction de Creusot-Loire.

Le 12 décembre, un article d'un magazine économique révélait que les matériels d'impression des Batignolles étaient à vendre.

Aux demandes d'explications des syndicalistes, la direction ne démentait pas.

Cette fabrication jouit d'une notoriété internationale, Creusot-Loire en a le leadership au niveau national, et les commandes actuelles assurent une année et demi de travail et celles qui doivent se conclure deux ans.

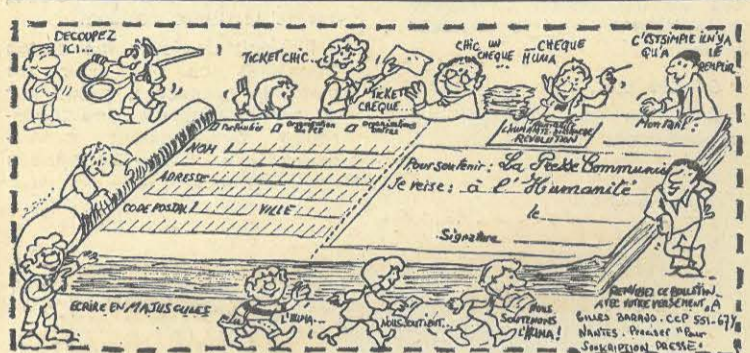
Les plans de la direction sont inacceptables, ils se basent sur des critères de gestion privilégiant le profit financier immédiat au détriment de l'emploi, de l'intérêt national, de notre indépendance dans des secteurs stratégiques.

Produire français, disent les communistes des Batignolles, cela veut dire investir pour moderniser l'outil de travail ici et non exporter des capitaux, utiliser et développer tout le potentiel de Creusot-Loire, former les hommes, développer la recherche et l'emploi plutôt que de brader des secteurs entiers du groupe en jetant des milliers de travailleurs hors de la production.

Les Français se sont prononcés majoritairement pour une autre politique que celle menée par des hommes comme Pineau Valencienne. Le gouvernement doit prendre les mesures qui s'imposent, il est impensable que la direction du groupe puisse se livrer à un véritable sabotage de pans de notre industrie indispensable au pays.

Les communistes, convaincus que l'intervention des travailleurs est déterminante pour faire échouer ce véritable sabotage feront tout ce qui relève de leurs responsabilités pour promouvoir des orientations alliant progrès social et nouvelle croissance.

(1) Voir « Economie et Politique » de février 83.



SOUSCRIPTION NATIONALE

POUR LA PRESSE COMMUNISTE

13^e LISTE - arrêtée au 9 janvier 1984

Report : 60 729,95 F

NANTES	
Cellule Péri-Auffret	275,00 F
Ristourne sur HD-Almanachs (oct.-nov.-déc. 83) cellule Péri-Auffret	185,00 F
Marie-Reine Perret	100,00 F
Anonyme	50,00 F
Cellule Louis Thorez - ACB/Alsthom	150,00 F
Cellules Dubigeon	300,00 F
Camarade Boré	100,00 F
Sylvie André	50,00 F
M. et Mme Pierre Carré	50,00 F
J. Montaudon	100,00 F
SAINT-NAZAIRE	
M. Yves Guérin	100,00 F
Michel et Claudine Le Déan	200,00 F
SAINT-SEBASTIEN	
Cellule Casanova	210,00 F
Collecte Assemblée-débat du 16-12-83	50,00 F
Cellule Braud	100,00 F
Cellule Joliot-Curie	50,00 F
SAINT-HERBLAIN	
Cellule Commune de Paris 1 Hélène Le Gac	50,00 F
M. Meneux	50,00 F
Cellule Jara	100,00 F
Maurice Quinqu	50,00 F
Jouault	50,00 F
Seisen	100,00 F
REZÉ	
2 ^e versement Andrée Carteau	100,00 F
BOUGUENAIS	
Guy Ferrand	100,00 F
BRIÈRE	
Saint-Joachim : Léone et Jean Saulnier	200,00 F
PAYS DE RETZ	
Anonyme de Sainte-Pazanne	100,00 F
LA BAULE	
Cellule Mougnot (Pornichet) 2 ^e versement de Pierre Le Quéau	150,00 F
Cellule La Turballe et Piriac Luc Josso	200,00 F
Mireille Larue	100,00 F
René Hubert	100,00 F
Roger Guillerne	80,00 F
Serge Baron	50,00 F
Michel Thobie	100,00 F
BASSE-LOIRE	
Cellule Commune de Paris 1 Christian Daviaud	100,00 F
J.-Pierre Le Bourhis	100,00 F
Cellule Taillandier : Viviane Arteaud	150,00 F
Cellule Kanapa/Coiffet : Edith Le Berre	50,00 F
Louis Martinez	50,00 F
Cellule Timbaud : Marcel Chapron	50,00 F
Alain	50,00 F
Guillou	30,00 F
Cellule Frachon : Rosa Rince	150,00 F
Collecte à la S.F.B.I. au drapeau	479,20 F
Cellule Croizat	372,00 F
LE CROISIC	
Mme Berthe Savary	50,00 F
ORVAULT	
Clément Berger	200,00 F
TOTAL 13^e LISTE :	5 631,20 F
A reporter :	66 361,15 F

ADRESSEZ VOS VERSEMENTS A LA FEDERATION DU P.C.F. - 41, rue des Olivettes - 44000 NANTES
C.C.P. GILLES BARAUD 551-67 Y NANTES

Anciens combattants, internés, déportés

J. RALITE

Ministre-délégué chargé de l'emploi
répond à une intervention de M. MOREAU

Le 22 décembre 1983.

Monsieur le Conseiller général et Cher Ami,

Vous avez appelé mon attention sur la situation des anciens combattants, déportés et internés, au regard des allocations versées par le régime d'assurance chômage et m'avez demandé des précisions sur leur cas.

Je vous rappelle que l'article 3 du décret n° 82-991 du 24 novembre 1982 dispose que les salariés âgés de plus de 60 ans et qui justifient de 150 trimestres validés au titre de l'assurance vieillesse au sens de l'article L 331 du Code de la Sécurité Sociale ne peuvent bénéficier des prestations versées par le régime d'assurance chômage.

Toutefois, la Commission Paritaire du régime d'assurance chômage a précisé que les anciens déportés et internés, les mères de famille salariées, les anciens prisonniers de guerre et les anciens combattants qui ont obtenu la liquidation de leur pension alors qu'ils n'ont que 150 trimestres de Sécurité Sociale peuvent bénéficier des allocations de chômage. Toutefois, il convient de noter qu'il leur est fait application des règles de plafond visées par l'article 40 § 2 du règlement du régime d'assurance chômage.

Cet article dispose que le montant de l'allocation journalière versée à tout bénéficiaire âgé de 60 ans et plus, n'est cumulable avec des avantages vieillesse à caractère viager que dans les limites suivantes :

- dans les cas où les avantages de vieillesse ont été

cumulés, pendant une ou plusieurs périodes couvrant au moins quatre années, avec des rémunérations perçues au titre d'activité relevant du régime d'assurance chômage, la limite est constituée par le plus élevé des deux chiffres obtenus par application des pourcentages ci-après :

- 70 % de la somme constituée par le salaire journalier de référence et les avantages de vieillesse journaliers,
- 90 % du salaire journalier de référence,

b) dans les autres cas, la limite correspondant à 90 % du salaire journalier de référence exclusivement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller général et cher ami, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jack RALITE.



Devant le Conseil d'Administration du collège de Chantenay, les représentants du SNES et ceux de la FCPE ont réagi à la déclaration de la majorité du Conseil municipal.

La déclaration du SNES :

« La rue Maurice-Thorez qui borde le collège est donc devenue depuis lundi dernier la rue Amiral-Duchaffaut : ainsi en a décidé la majorité de la municipalité nantaise.

Il paraît que « ça la fiche mai » (O.F. du 12-12-1983) que l'entrée du collège puisse un jour se faire dans cette rue du célèbre quartier populaire.

Pourtant, pendant six ans, nulle réprobation n'a couru dans les rangs des personnels du collège Chantenay.

Nous sommes indignés par cette décision, car quelles que soient nos convictions politiques, philosophiques, religieuses, les éducateurs que nous sommes, dans cet établissement public soucieux de sauvegarder l'idéal laïque, ne peuvent se rendre complices d'une telle volonté obscurantiste.

Qu'un fils de mineur du Nord de la France du début de ce siècle ait pu s'élever à force de courage et de ténacité jusqu'aux plus hautes responsabi-

lités gouvernementales (ministre d'Etat, vice-président du Conseil) à la libération dans le gouvernement du général de Gaulle, voilà qui peut constituer pour nos collégiens un exemple vivant des qualités qui honorent tout homme, tout citoyen et nous en sommes fiers.

Supprimer le nom de cette rue, c'est vouloir faire oublier aux Nantais que c'est dans leur ville que ce même fils de mineur a prononcé le premier discours qui allait forger l'unité populaire dans un front contre l'hitlérisme. Nous, éducateurs et citoyens, avons le devoir de le rappeler à nos élèves.

Enfin, en tant qu'enseignants et fonctionnaires, il nous faut rappeler que c'est à M. Thorez que nous devons le statut de la Fonction publique qui nous est envié par tous les travailleurs du monde entier. Pour la sauvegarde du patrimoine national, contre les forces de la nuit et de l'oubli, il fallait que cela fût dit.

Celle de la F.C.P.E. 1

Les représentants parents de la F.C.P.E. font lecture d'un texte sur la rue M.-Thorez :

« La F.C.P.E. déplore la décision prise par le Conseil municipal de changer le nom de la rue Maurice-Thorez. Celle-ci aurait pu, dans ce quartier de tradition ouvrière, devenir la nouvelle adresse du collège de Chantenay. Les enfants ne connaissent pas ceux qui ont fait notre histoire : pourquoi nier, alors qu'on se réclame du pluralisme, une figure du monde ouvrier, Maurice Thorez, qui s'est révélé à la Libération un homme d'Etat reconnu par tous. Où est l'esprit de tolérance ? Que devient la démocratie ? »

Directeur de la publication : Maurice ROCHER
41, rue des Olivettes - NANTES
Imprimerie Commerciale
32, boulevard Laënnec - RENNES
C.P.P.P. n° 32 987

ENGRAIS (Suite de la page 1)

La France dispose de sérieux atouts pour produire ce dont elle a besoin

La situation du secteur engrais est en effet sérieuse, inquiétante, et en dégradation permanente. 3 à 4 000 suppressions d'emplois sont même

secteur public a été le plus élargi et est largement prédominant (avec Elf, PCUK, Rhône-Poulenc, CDF Chimie, Roussel-Uclaf); alors que desestruc-

et de productivité correspondant aux évolutions des structures de la consommation. Du côté de la distribution, les coopératives ou négociants très

Donc s'attaquer aux racines du mal, travailler, produire, gérer autrement. Que le secteur public participe à la cohérence nationale et régionale.

4°) Réorganiser, simplifier, distribuer et commercialiser.

Aller notamment, préconise la C.G.T., vers la fusion et la régionalisation des cinq sociétés de distribution contrôlées actuellement par le secteur public.

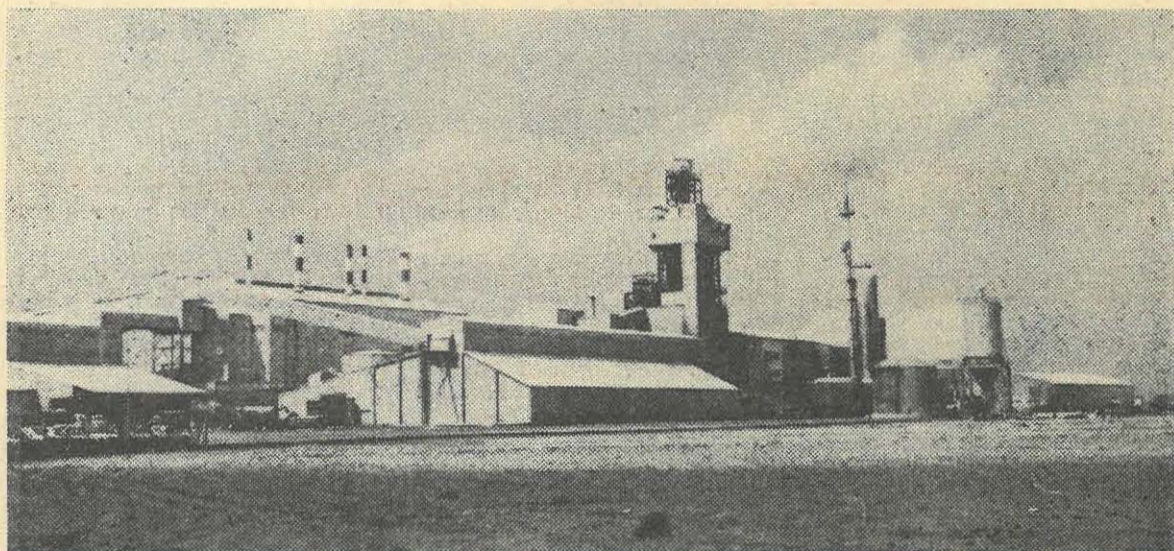
5°) Les prix.

S'orienter vers une politique nationale des prix des engrais.

de gaz pour la production d'engrais. Elf et la CFP, en attendant une gazéification du charbon qui doit être accélérée (notamment sur les sites de Carlin et Gardanne) pour être utilisable sur certaines catégories d'engrais, doivent être mis à contribution.

De même pour le phosphate, Elf devrait rapatrier ses productions, actuellement aux U.S.A., sur le territoire national.

Il s'agit de jouer les cartes françaises ce qui, pour les matières premières, passe par un accord tripartite, une coopération mutuellement avantageuse GDF - Etat - Entreprises de la Chimie.



A l'usine de Gardilore, il est possible et souhaitable de créer une production d'acide nitrique

annoncées. Aujourd'hui, les faits sont là : alors que le secteur chimie est celui où le

turations ont été effectuées assurant une meilleure cohérence du secteur; le syndicat constate que les investissements ont reculé. Cela vient s'ajouter à une politique menée dans le même sens depuis de nombreuses années. L'appareil de production a accumulé du retard alors que la situation technologique dans la chimie évolue vite.

Du coup, certains évoquent une situation de surcapacité de production et la nécessité de pratiquer... comme pour la sidérurgie.

La C.G.T. n'accepte pas cette perspective. La chimie des engrais, considère-t-elle, a un rôle prépondérant à jouer pour l'agriculture. Toutes les études prévoient un doublement de la consommation mondiale d'engrais d'ici 1995. De plus, seule 40 % de la population du globe est normalement alimentée. La C.G.T. estime que, dans ces conditions, « la France doit adopter une politique de fertilisation et se doter d'une industrie capable d'assurer le développement de notre agriculture et de contribuer pour sa part, positivement à celui des pays en voie de développement ».

« Afin que la France tienne la place qui lui revient, il importe qu'elle maîtrise elle-même sa propre agriculture ainsi que les secteurs du développement de la consommation et de la commercialisation des engrais en France. »

Notre agriculture représente un atout considérable. non pas seulement pour nourrir notre population, mais elle contribue au progrès social et pour une part importante à l'équilibre de notre balance commerciale.

Nous sommes le premier consommateur d'engrais européen, le troisième sur le plan mondial, mais nous importons de plus en plus de produits finis ou semi-finis en provenance — pour l'essentiel — des Pays-Bas et des Etats-Unis.

La balance du commerce extérieur est fortement déficitaire : 2,3 milliards de francs en 1981, 3 milliards de francs en 1982, 4 milliards de francs en 1983.

La consommation d'engrais en France est depuis 1973 en diminution, la fertilisation de nos sols s'en ressent. Elle est mal adaptée et ne se trouve qu'au 5^e rang de la fertilisation à l'hectare dans la C.E.E.

Privilégiant les profits et les revenus financiers, nos groupes industriels n'ont pas suffisamment réalisé d'investissements de modernisation, de conversion

indépendants favorisent un marché instable et une organisation du transport et de la distribution anarchique.

Il apparaît donc urgent de :

DOTER LA FRANCE D'UNE INDUSTRIE NATIONALE DES ENGRAIS CONFORME A SA VOCATION AGRICOLE

Pour y parvenir, la C.G.T. formule des propositions précises :

1°) Réduire notre dépendance et maîtriser notre approvisionnement en matières premières,

En s'appuyant notamment sur les potentialités des entreprises publiques pour le soufre, le gaz, le phosphate, la potasse, etc... Mais pour cela, souligne le syndicat, « il faut prévoir avec ces sociétés des contrats d'approvisionnement et de prix à long terme ».

2°) Fixer tout de suite les objectifs de reconquête du marché intérieur.

Dans chaque région, précise la C.G.T., en coopération avec les agriculteurs, leurs syndicats, les coopératives ou négociants, avec la participation des travailleurs, on pourrait rapidement, dans chaque usine et dans chaque société, déterminer les productions à réaliser pour les prochaines campagnes pour s'attaquer résolument aux importations.

3°) Réorganiser et moderniser l'appareil de production.

LA FRANCE A DES ATOUTS POUR REUSSIR

Cela passe :

— par la fixation rapide d'objectifs concrets de reconquête du marché intérieur ;

— par la maîtrise des coûts de fabrication, production, d'approvisionnement en matières premières (gaz, phosphates, potasse, soufre).

M. Lescarret devait insister fortement sur cet aspect : « Une relance urgente des productions d'engrais est indispensable. Aujourd'hui, les patrons des engrais continuent comme avant 1981. On peut même dire que cela confine parfois au sabotage. Ils ne pensent qu'à licencier, laisser les capacités de production tourner à mi-régime alors même que les producteurs hollandais investissent dans la distribution en France et occupent les marchés ».

« Pourtant, souligna-t-il, la restructuration en deux pôles nationaux constitue un point positif à mettre à l'actif du gouvernement mais, là aussi, il est nécessaire d'aller jusqu'au bout. »

Deux questions, expliqua-t-il, sont décisives :

• les conditions d'accès au gaz qui entre pour beaucoup dans les coûts ;

• celles de sa distribution avec la nécessité de stockages régionaux pour répondre sans rupture et avec sécurité à la demande (c'est ainsi que les Hollandais sont en train d'installer des capacités de stockage à Liévin dans le Nord et effectuent de même des démonstrations avec matériel d'épandage lui aussi importé).

En ce qui concerne le gaz, devait-il insister, les conditions et tarifs doivent être revus, mais pas en face à face GDF/producteurs d'engrais ! Il faut aussi tenir compte que des producteurs d'engrais sont aussi des producteurs de gaz. GDF ne doit donc pas supporter seul la baisse indispensable de tarif

UNE POLITIQUE DES ENGRAIS, C'EST IMPORTANT, NECESSAIRE POUR LA REGION, POUR LA FRANCE, POUR LUTTER CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE

Insistant dans sa conclusion sur l'importance d'une politique nationale des engrais, M. Lescarret devait expliquer que « sa réussite est une des conditions du changement du fait de sa répercussion sur l'agriculture ».

Et il ajoutait que dans notre région, la C.G.T. préconise (avec le maintien et la modernisation de ce qui existe) la création d'une usine de production d'acide nitrique à Gardilore, cette entreprise constituant un outil souple avec ses possibilités de stockage, de diversification.

De même, à la Grande Paroisse, s'appuyant sur la toute proche raffinerie Elf, pourrait être développée la production d'ammoniaque.

UNE POLITIQUE SOCIALE NOUVELLE EST NECESSAIRE

Cette grande politique nationale de production des engrais doit s'accompagner d'une politique sociale nouvelle qui tourne le dos notamment à ce qui se pratique à Gardilore et dans le groupe COFAZ. Dans cette entreprise, la C.G.T. constate un renforcement intolérable de la politique anti-sociale, un refus de prendre en compte les droits nouveaux, une escalade dans la répression, des atteintes au pouvoir d'achat des travailleurs.

C'est inacceptable et la C.G.T. appelle les travailleurs à développer l'action sur les salaires, l'emploi.

LA LETTRE DU MINISTRE

Paris, le 22 décembre 1983.

Ministère de l'Industrie et de la Recherche
Le Ministre

à

M. J.-Louis LE CORRE
Maire de Trignac
Mairie - 44570 Trignac

Monsieur le Maire,

Vous avez appelé mon attention sur la situation des Etablissements Gardilore dans le cadre plus général de la restructuration de l'industrie chimique française à capitaux publics et notamment du secteur des engrais.

Le gouvernement a défini les orientations de cette restructuration en retenant le principe d'un regroupement des forces au sein de deux opérateurs, APC et COFAZ.

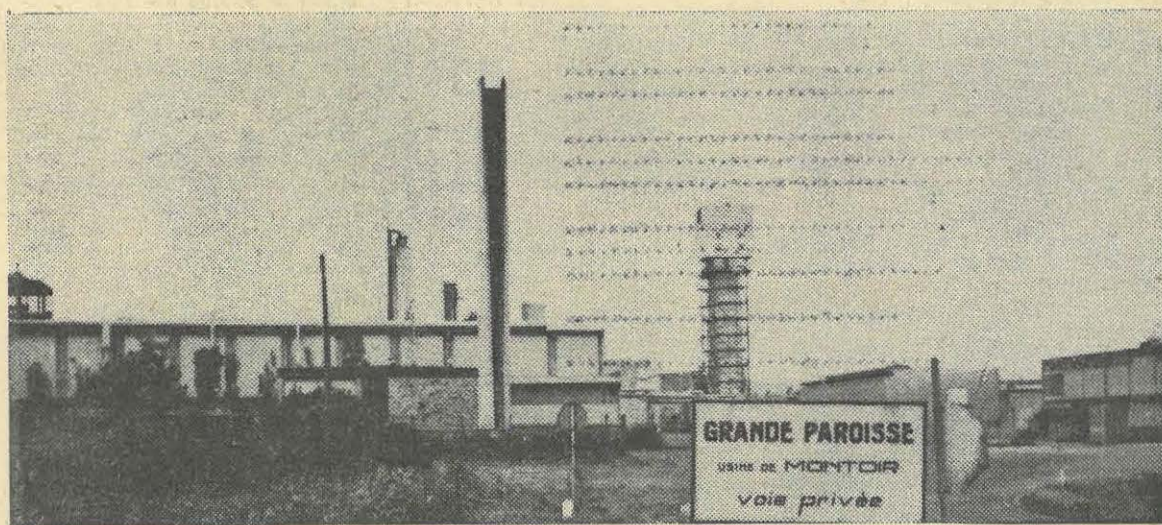
En ce qui concerne la COFAZ, les négociations entre la Compagnie financière de Paribas et la Compagnie Française des Pétroles ont abouti, le 30 septembre 1983, à un projet d'accord qui doit permettre de réaliser à brève échéance la fusion entre la Compagnie Française de l'Azote (COFAZ) et la Société de Participation Gardilore (SOPAG).

Ce projet d'accord, qui s'inscrit dans une perspective ouverte par les Pouvoirs publics, prévoit également les conditions d'un accroissement de la participation de la Compagnie Française des Pétroles appelée à devenir l'actionnaire majoritaire de la Société fusionnée à la fin de l'année 1984.

Une réflexion a été aussitôt engagée afin de déterminer les perspectives industrielles et commerciales de la nouvelle société; les incidences de ce plan sur chaque site ne seront connues qu'au printemps de 1984, et je veillerai naturellement à ce que les travailleurs et les élus concernés en soient informés aussitôt.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Laurent FABIUS.



A la Grande Paroisse pourrait être développée la production d'ammoniaque